



AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE SIMPLIFIÉE INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE)

DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER UNE INSTALLATION DE DEPOLLUTION ET DE STOCKAGE DE VEHICULES HORS D'USAGE, DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE NUMBO, COMMUNE DE NOUMEA

Une enquête publique simplifiée relative à l'exploitation, par la société AUTOCHOC, d'une activité de dépollution et de stockage des véhicules hors d'usages, dans la zone industrielle de Numbo, commune de Nouméa, est ouverte pour une durée de 4 semaines à compter **du jeudi 27 janvier 2022 et clôturée le mercredi 23 février 2022 à 15 heures 30.**

Pour la durée de l'enquête, le public peut prendre connaissance du dossier sur le site internet de la province Sud ou aux jours ouvrables à l'exception du samedi :

- au bureau des installations classées pour la protection de l'environnement et de la gestion des déchets – direction du développement durable des territoires de la province Sud (téléphone : 20.34.33) – centre administratif de la province Sud, 6 route des artifices à Nouméa, de 8 heures à 11 heures 30 et de 12 heures 30 à 16 heures ;
- à l'annexe Ferry de la mairie de Nouméa (téléphone : 27.31.15) – 29 rue Jules Ferry, de 7 heures 15 à 15 heures 30.

Il peut déposer ses observations écrites sur un registre ouvert à cet effet à la mairie de Nouméa ou par lettre simple ou recommandée adressée à la direction du développement durable des territoires de la province Sud – service des installations classées, des impacts environnementaux et des déchets – bureau des installations classées pour la protection de l'environnement et de la gestion des déchets – BP L1 – 98849 Nouméa cedex.

Le texte de l'avis ci-dessus doit

- être affiché en mairie ainsi que dans le voisinage de l'installation ;
- faire l'objet d'une radiodiffusion ainsi que d'une insertion dans deux journaux de la presse locale.

Cadre réservé au visa de l'administration

**Le directeur adjoint du développement
durable des territoires**


Justin PILOTAZ